



« Pour des territoires citoyens »



Cap sur la Ville citoyenne

PROJET CITOYEN DE TERRITOIRE

Annexe : le plan d'actions

Juin 2022

Association Empreintes Citoyennes – 4, rue Vigée Lebrun 75015 Paris
www.empreintes-citoyennes.fr - 01 300 781 07 - contact@empreintes-citoyennes.fr
Contact Projet : Sarah Bagourd - 07.87.53.52.62 – sarah.bagourd@empreintes-citoyennes.fr



SOMMAIRE

Action 1 : Instituer une commission Transition écologique et Participation citoyenne	3
Action 2 : Mettre en place un comité de pilotage Participation citoyenne.....	4
Action 3 : Créer un service Transition écologique et Participation citoyenne	5
Action 4 : Animer des rencontres en proximité	6
Action 5 : Développer des outils d'interpellation et d'expression.....	7
Action 6 : Elaborer un cadre méthodologique de la participation citoyenne.....	8
Action 7 : Créer des conseils de quartier, sur initiatives des habitants.....	9
Action 8 : Co-gérer les espaces publics	11
Action 9 : Collecter et analyser l'avis des habitants sur le nouveau fonctionnement des services d'accueil du public	12
Action 10 : Renforcer les collaborations entre acteurs éducatifs et élus	13
Action 11 : Pérenniser et développer des supports pédagogiques pour les écoliers et collégiens de la commune.....	14
Action 12 : Constituer et animer une compilation d'aides aux jeunes loire-authiens	15
Action 13 : Instituer un Conseil municipal Enfants, composé de 7 sections, un par commune déléguée.....	16
Action 14 : Instituer un Conseil municipal Jeunes	17
Action 15 : Inviter les jeunes à prendre part aux évènements officiels	18
Action 16 : Inscrire la culture comme levier de réussite de la participation citoyenne, dans le cadre de la réécriture du projet artistique et culturel du territoire.....	19
Action 17 : Créer un espace ressources bénévolat	21
Action 18 : Proposer aux associations un outil de planification et communication événementielle	22
Action 19 : Instituer un fonds d'initiative citoyenne	23
Action 20 : Faciliter la création et l'animation de clubs d'entreprises.....	24
Action 21 : Aider les acteurs locaux à animer l'intelligence collective, à faire vivre la coopération	25
Action 22 : Proposer des solutions de mobilité coopérative sur le territoire.....	26
Action 23 : Soutenir les projets d'ouverture de lieux associatifs et commerçants de rencontre.....	27
Action 24 : Concevoir une « offre » partenariale d'accueil des nouveaux habitants.....	28
Action 25 : Faire évoluer les mairies annexes en maisons des citoyens	29
Action 26 : Expérimenter le dispositif des habitants-relais.....	30
Action 27 : Devenir un territoire emblématique de la transition écologique.....	31
Action 28 : Développer la présence de la commune sur les réseaux sociaux.....	33
Action 29 : Développer une application citoyenne numérique.....	34
Action 30 : Créer un service de police municipale de proximité	35
Action 31 : Harmoniser et animer des cérémonies citoyennes	36



ACTION 1 : INSTITUER UNE COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis 2020, les élus ont identifié un pôle Grandes mutations et innovation de l'action publique, pour impulser la transition écologique et la participation citoyenne et travailler la relation aux usagers, ainsi que la transition numérique du territoire. Ce pôle est également garant de l'évaluation des politiques publiques. Il s'agit d'une organisation nouvelle illustrant l'importance de ces enjeux transversaux et structurants pour les élus. Pour une plus grande lisibilité ce pôle est renommé **Pôle Transition écologique et Participation citoyenne**.

Les actions sont mises en œuvre par les différents services municipaux (éducation, culture, technique, vie associative...) et suivis par les commissions opérationnelles (éducation-jeunesse-action sociale, espaces publics – bâtiments...). Cependant, l'émergence de nombreux projets relatifs à la transition écologique depuis 2020, ainsi que le projet citoyen de territoire, rendent désormais nécessaire d'instituer une instance chargée de piloter l'ensemble des sujets traités par le pôle, afin d'en garantir la complémentarité et la cohérence avec les autres politiques municipales (aménagement, solidarités...).

OBJECTIFS

Clarifier les moyens dédiés à l'ambition municipale
Simplifier le pilotage des actions dédiées aux enjeux de transition
Veiller à l'efficacité de l'action publique

MODALITES

- 1-Définir le rôle de cette commission
- 2-Identifier les élus membres
- 3-Prendre une délibération en Conseil municipal
- 4-Organiser le fonctionnement de la Commission

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____



ACTION 2 : METTRE EN PLACE UN COMITE DE PILOTAGE PARTICIPATION CITOYENNE

Un comité de pilotage dédié à la Participation citoyenne sera créé pour suivre la mise en œuvre du projet citoyen de territoire et de ses 31 actions. Il pourra également prendre part à la démarche de labellisation ville citoyenne (auto-évaluation par une instance mixte).
Ce comité de pilotage sera composé d'élus et d'agents. Il sera ouvert à des citoyens volontaires.

OBJECTIFS

Clarifier les moyens dédiés au projet citoyen de territoire
Impulser une dynamique de mise en œuvre et de respect des engagements
Impliquer les citoyens dans l'élaboration, l'évaluation et l'adaptation de la politique citoyenne

MODALITES

- 1-Définir le rôle de ce Copil
- 2-Identifier les membres
- 3-Organiser le fonctionnement du Copil

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Participants réguliers et temporaires
- 2- _____
- 3- _____



ACTION 3 : CREER UN SERVICE TRANSITION ECOLOGIQUE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Un service miroir du pôle politique Transition écologique et Participation citoyenne (anciennement pôle Grandes mutations et innovation de l'action publique) regroupant la transition écologique, le projet citoyen, la transition numérique et la relation aux usagers va être créé.

Sur le volet participation citoyenne, ce service aura pour mission de coordonner la démarche d'écriture, de déploiement et d'évaluation du projet citoyen de territoire. En lien avec les autres services municipaux, les agents de ce service faciliteront la mise en œuvre de la feuille de route du projet citoyen de territoire (cohérence entre les actions, identification des besoins à l'installation et l'animation des instances, suivi financier, pilotage des projets nouveaux). Le service serait aussi l'interlocuteur des citoyens par rapport aux nouveaux services publics proposés.

Le service sera toujours chargé du volet transition écologique. Il sera aussi en charge du suivi de la relation aux usagers.

OBJECTIFS

Clarifier les moyens dédiés à l'ambition citoyenne et écologique auprès des acteurs du territoire

Faciliter la coopération élus/agents

Veiller à l'efficacité des actions menées

MODALITES

1-Définir les missions du service

2-Définir le positionnement du service dans l'organigramme

3-Définir les postes

4-Définir le fonctionnement du service

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

1- _____

2- _____

3- _____

ACTION 4 : ANIMER DES RENCONTRES EN PROXIMITE

Les élus se tiennent disponibles pour les citoyens, via les permanences ou toutes rencontres dans l'espace public. Ils souhaitent cependant diversifier les pratiques de dialogue, afin de donner la parole aux habitants, aux associations et à tout acteur du territoire : que chacun ait la possibilité de se sentir concerné par la gestion de la commune et que tout le monde puisse prendre part aux décisions municipales.

OBJECTIFS

Se présenter en tant qu'élus et être identifiés par les citoyens

Informer les citoyens des décisions prises et/ou du fonctionnement des services et des autres collectivités

Connaitre les centres d'intérêt de publics plus éloignés des lieux et temps de la vie publique

Orienter les citoyens vers des personnes ressources

Ecouter les revendications, propositions, problématiques des citoyens

Identifier, avec les citoyens, des solutions collectives

Faciliter l'interconnaissance entre citoyens d'un même quartier et/ou intéressés par les mêmes projets

Identifier et recenser des citoyens volontaires (espace ressource bénévolat, référent environnement...)

MODALITES

1-Planifier des rencontres régulières, tout au long de l'année, dans les différents territoires de la commune et mobiliser les élus sur ces temps.

2-Organiser des rencontres plus ciblées, en lien avec les maires délégués, les services municipaux et l'AICLA

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Nombre de personnes présentes aux rencontres
- 2- Idées, projets... qui prennent vie dans le cadre de ses rencontres
- 3- Impact auprès de l'espace ressource bénévolat + habitants-relais + veille sociale du CCAS...
- 4- _____



ACTION 5 : DEVELOPPER DES OUTILS D'INTERPELLATION ET D'EXPRESSION

Il s'agit de faciliter l'expression des idées et des besoins des citoyens, au-delà des temps de rencontre. Cette expression peut être à destination des services, des élus ou des citoyens. Lors du week-end Tous citoyens, les habitants ont souhaité retrouver des panneaux d'affichage libre pour diffuser les informations associatives et citoyennes. Des espaces d'expression libre peuvent aussi être proposés (murs, palissades, panneaux blancs...) pour que chacun propose des envies, des coups de cœur ou des coups de gueule. Des modalités plus classiques (courrier, courriel...) peuvent aussi être proposées : une rubrique questions/réponses dans le journal municipal, des boîtes à idées.

Une application numérique a été sollicitée par les citoyens (cf. action n°28).

Une vigilance toute particulière sera portée aux réponses adressées individuellement ou collectivement ! Il s'agit d'un dialogue, malgré la distance.

OBJECTIFS

Libérer et responsabiliser la parole : permettre à chacun de s'exprimer dans le respect des règles communes

Cultiver le pouvoir d'agir de tout habitant

Encourager au débat et à l'esprit critique

Entretenir un dialogue de confiance

MODALITES

1- Identifier les outils d'expression à proposer

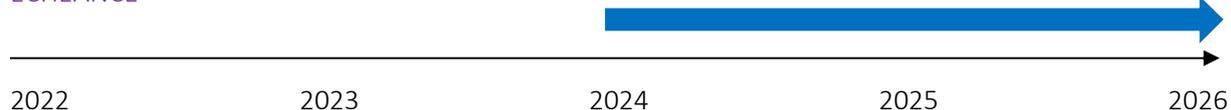
2- Concevoir les outils

3- Déployer les outils progressivement et prévoir les modalités d'information pédagogique sur leur utilisation

4- Définir le fonctionnement

4- Analyser l'appropriation des outils par les citoyens

ECHEANCE



Report à 2024 car refonte site web puis appli citoyenne

INDICATEURS DE SUIVI

1- _____

2- _____



ACTION 6 : ELABORER UN CADRE METHODOLOGIQUE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les citoyens ont exprimé le souhait d'être associés régulièrement ou ponctuellement sur les sujets ou projets pour lesquels ils ont une appétence ou un intérêt. Les élus se sont engagés à renforcer la participation citoyenne afin de prendre en compte l'expertise d'usage des habitants dans l'élaboration des projets municipaux (concevoir des projets adaptés aux besoins, aux contraintes, aux capacités d'implication... des citoyens) ainsi que l'expertise technique des professionnels (partenaires associatifs, éducatifs, acteurs économiques...).

Dans ce cadre, les agents municipaux mèneront des démarches participatives de gestion de projets. Afin de simplifier cette évolution des pratiques et d'assurer une cohérence générale, il est proposé d'élaborer un cadre méthodologique de la participation citoyenne (à l'image d'un règlement interne de la commande publique par exemple).

Cette méthodologie sera adaptée aux enjeux et pourra se traduire par différentes modalités de participation (de la consultation à la co-décision, ponctuellement ou dans le cadre d'un groupe projet) et à différentes étapes du projet (du diagnostic à l'évaluation).

OBJECTIFS

Systematiser la participation citoyenne dans l'élaboration, la gestion ou l'évaluation des dispositifs et actions publics

Faciliter l'appropriation de la méthodologie participative par les différentes directions municipales

Clarifier les attentes vis-à-vis des citoyens et les marges de manœuvre des participants

Intégrer les échéances et les coûts liés à la participation citoyenne dans les contraintes techniques et politiques

MODALITES

1-Faire un état des lieux des différents modes de participation citoyenne existante

2-Identifier les projets structurants

3-Concevoir une méthodologie

4-Diffuser la méthodologie auprès des agents, des élus et des citoyens

5-Définir le rôle de la Direction Transition écologique et participation citoyenne dans l'appropriation de la méthodologie

ECHEANCE



Reporté à 2023 : recrutement en 2022

INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____



ACTION 7 : CREER DES CONSEILS DE QUARTIER, SUR INITIATIVE DES HABITANTS

L'un des enjeux du projet citoyen de territoire est de préserver les spécificités territoriales au sein de la grande commune de Loire-Authion, de maintenir une qualité de vie de voisinage, et de demeurer réactifs aux besoins des habitants tout en harmonisant le fonctionnement des services dans une recherche de qualité du service public. Les maires délégués assument une mission de proximité et de relais auprès du conseil municipal. Mais des espaces d'échanges, de co-construction et de proposition participeront utilement à l'atteinte de ces enjeux de proximité et de réactivité. Des citoyens ont exprimé le souhait de s'investir, dans la durée, pour favoriser l'émergence d'actions en lien avec leur environnement proche. Les conseils de quartier offrent cette possibilité : les conseils de quartier sont des instances consultatives qui favorisent le dialogue entre les habitants et la municipalité, et entre les habitants eux-mêmes. Ils permettent de rapprocher les espaces de débats et de décisions des habitants.

Les membres de chaque Conseil de quartier partageront leurs expériences afin de contribuer à une sollicitation du Conseil municipal ou de proposer une action aux élus. Par ailleurs, ils pourront être relais des besoins et envies des autres habitants (la discussion entre citoyens étant plus spontanée et moins formalisée qu'avec le Maire délégué) et pourront être accompagnés pour développer des démarches participatives dans le cadre de leur réflexion.

Ces conseils n'ont pas de périmètre prédéfini. Ils seront institués à la demande d'un collectif d'habitants d'un bassin de vie (La Coutardière, Les Bas-Jubeaux, le bourg de La Bohalle... à l'image des sociétés de boule de fort !). Un conseil de quartier peut se déterminer par rapport un territoire à cheval sur une ou plusieurs communes déléguées. Chacun définira ses modalités de fonctionnement, dans le respect d'un cadre général reprenant les principes du projet citoyen de territoire.

Les conseils de quartier se réuniront une fois par an pour un échange de pratiques et une mise en commun de leurs projets. L'analyse des demandes au fonds d'initiative pourrait être déléguée à cette instance commune. Des formations pourraient aussi être proposées de manière collective.

OBJECTIFS

Faciliter la compréhension du fonctionnement de la collectivité par les habitants

Enrichir les propositions du conseil municipal

Renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et développer une posture de citoyen-acteur de son territoire

Améliorer la qualité de vie des habitants

Faciliter l'interconnaissance entre habitants, ainsi qu'avec les autres acteurs de proximité

Entendre la voix de personnes éloignées de la vie publique

Recueillir, favoriser et valoriser les initiatives citoyennes

MODALITES

1-Définir les missions des Conseils de quartier

2-Elaborer un cadre général

3-Définir les moyens alloués par la mairie à chacun des conseils de quartier

4-Définir le pilotage et l'accompagnement de chacun des conseils de quartier

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Nombre de conseils de quartier installés
- 2- Périmètre et nombre de membres
- 3- Capacité à développer des projets
- 4- Pérennité de l'engagement et continuité de l'initiative
- 5- _____



ACTION 8 : CO-GERER LES ESPACES PUBLICS

A Loire-Authion, les espaces publics sont nombreux et l'environnement de qualité est à préserver (Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, UNESCO...). Ces espaces publics sont communs à tous les citoyens. Les services publics les entretiennent (service espaces verts et service voirie). Chaque citoyen est garant de la propreté des sites et du respect des biens publics qui s'y trouvent. Mais pour que ces espaces soient des lieux de vie, chacun peut s'y impliquer et proposer des aménagements écologiques, ludiques, conviviaux...

Lors de la matinée Tous citoyens, les habitants ont exprimé le souhait de mieux comprendre les règles de gestion des espaces verts, d'être plus informés sur les espèces (faune et flore) endémiques du territoire. Ils ont également témoigné du souhait de s'approprier les espaces publics pour rendre plus conviviale la vie de quartier (réduire la circulation, favoriser la végétation, faciliter les espaces de jeux pour les enfants...). Ils ont enfin accueilli avec plaisir la démarche de coopération avec les agents des services municipaux. Il s'agira d'identifier des citoyens ambassadeurs, dans les quartiers, qui seront accompagnés et formés par les services municipaux. Il est proposé d'expérimenter la co-gestion des espaces verts.

A terme, la participation d'autres acteurs du territoire (associations, entreprises...) peut être envisagée pour mener à bien des projets d'aménagement nécessitant du matériel, des compétences et des moyens humains.

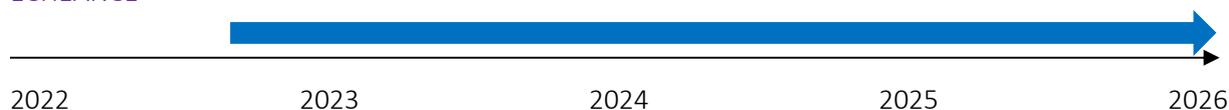
OBJECTIFS

- Rendre plus compréhensible le fonctionnement de la collectivité
- Sensibiliser, informer et mobiliser les citoyens aux pratiques écologiques de gestion des espaces publics
- Recueillir, favoriser et valoriser les initiatives citoyennes
- Faciliter l'interconnaissance entre acteurs du territoire
- Favoriser la participation citoyenne à la gestion de la commune

MODALITES

- 1-Faire un état des lieux des règles et pratiques actuelles
- 2-Proposer des temps de formation et des supports d'information
- 3-Former les agents à l'accompagnement des citoyens
- 4-Recenser des citoyens volontaires
- 5-Accompagner des projets nouveaux de co-gestion ou d'aménagement d'espaces

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Nombre de citoyens volontaires
- 2- Nombre de formations proposées et suivies
- 3- Projets qui ont émergé
- 4- Organisation des services
- 5- _____



ACTION 9 : COLLECTER ET ANALYSER L'AVIS DES HABITANTS SUR LE NOUVEAU FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Après une phase transitoire de la commune nouvelle, conservant des services dans chacune des mairies déléguées, les élus ont identifié différents enjeux de fonctionnement pour le mandat actuel : simplifier les démarches administratives des habitants, rendre plus lisible l'organisation des services municipaux et la mise en œuvre des compétences municipales, s'assurer que toute demande serait accompagnée d'une réponse... Pour cela, un espace France services est en cours de création, un standard téléphonique et mail unique va être proposé, un hôtel de ville central est en réflexion. Ces évolutions impactent la relation de l'habitant aux services d'accueil, avec notamment une évolution des horaires d'ouverture en mairie déléguée.

Il s'agit de veiller à la satisfaction des usagers : s'assurer que ces changements permettent d'atteindre les objectifs et que les changements sont bien vécus.

Des démarches plus engageantes pourraient être expérimentées dans un second temps, comme du design de service public pour concevoir les évolutions du service rendu au public ou la mise en place d'un comité d'usagers pour évaluer en continu.

OBJECTIFS

Rendre plus compréhensible le fonctionnement de la collectivité

Entretenir une relation de confiance entre les citoyens, les services municipaux et les élus

Améliorer l'organisation des services au public

MODALITES

1-Schématiser les évolutions de fonctionnement des services d'accueil du public

2-Identifier clairement les impacts en termes de relation usagers/services

3-Définir une méthodologie d'enquête de satisfaction auprès des habitants

4-Ajuster l'organisation des services si besoin, au regard des retours

5-Collecter également l'avis des agents et élus pour une appréciation globale

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

1- Satisfaction des habitants/usagers

2- _____

3- _____

ACTION 10 : RENFORCER LES COLLABORATIONS ENTRE ACTEURS EDUCATIFS ET ELUS

En lien avec les agents de l'éducation et de la culture, les équipes enseignantes et les associations, notamment de parents, les élus souhaitent proposer des temps de rencontre, d'information et de débat, au sein des écoles ou des espaces d'accueil péri et extra-scolaire. Ces rencontres et interventions pourraient être structurées tout au long du cycle élémentaire, en cohérence avec les programmes d'enseignement moral et civique. Proposer également des visites des services par les enfants, un jardin participatif, de l'affichage collaboratif Ecole-TAP-APS et Mairie-Espaces verts.

OBJECTIFS

Sensibiliser les enfants et les jeunes à la citoyenneté et au pouvoir d'agir des citoyens
Rendre plus compréhensible le fonctionnement des institutions
Soutenir le développement de l'esprit critique et inviter au débat
Valoriser des actions menées par des enfants et jeunes du territoire
Recueillir des initiatives

MODALITES

- 1-Prendre contact avec les écoles et Lycées (collèges ?) et les APE pour présenter la démarche
- 2-Organiser les rencontres
- 4-Distribuer le livret pédagogique sur fonctionnement de la commune
- 5-Accompagner les acteurs éducatifs et enfants qui souhaiteraient développer des projets d'éveil à la citoyenneté

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Nombre de contacts et de réponses positives des écoles et collèges
- 2- Critères communs sur les modalités de dialogue
- 3- Nombre et typologie des projets portés par les enfants et les jeunes
- 4- Pourcentage de satisfaction des projets réalisés

ACTION 11 : PERENNISER ET DEVELOPPER DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES POUR LES ECOLIERS ET COLLEGIENS DE LA COMMUNE

En lien avec le projet éducatif de territoire, adopté en décembre 2021, il s'agit d'identifier les moyens et/ou actions à développer afin d'accompagner la communauté éducative (équipes enseignantes, animateurs, parents, grands-parents...) dans la démarche souhaitée de favoriser l'implication citoyenne.

De nombreuses ressources existent déjà. En amplifier l'utilisation et en développer de nouvelles sont des propositions à explorer.

OBJECTIFS

Sensibiliser les enfants (cycle 3) et les jeunes à la citoyenneté et au pouvoir d'agir des citoyens (ainsi que leur famille)

Rendre plus compréhensible le fonctionnement des institutions

Soutenir le développement de l'esprit critique et inviter au débat

Valoriser des actions menées par des enfants et jeunes du territoire

Impulser des initiatives en éveillant sur des pratiques développées dans d'autres villes, régions ou pays

MODALITES

1-Faire un état des lieux de la documentation existante dans les bibliothèques, les écoles et services périscolaires

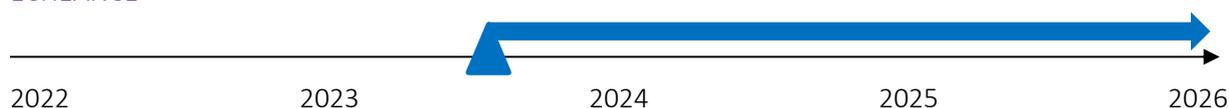
2-Valoriser ces outils auprès de la communauté éducative

3-Recenser les besoins complémentaires et enrichir le fond de documentation

4-Concevoir un livret pédagogique numérique et spécifique à Loire-Authion, du fonctionnement de la commune, du rôle de ses acteurs

5-Accompagner les acteurs éducatifs qui souhaiteraient développer des projets d'éveil à la citoyenneté avec les enfants et les jeunes

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Typologie des participants à la conception du livret pédagogique
- 2- Critères de satisfaction du livret pédagogique
- 3- Nombre de projets et typologie des projets

ACTION 12 : CONSTITUER ET ANIMER UNE COMPILATION D'AIDES AUX JEUNES LOIRE-AUTHIENS

Il s'agit d'une part de favoriser les projets qui concourent à l'épanouissement individuel des jeunes (échanges internationaux, permis de conduire, stage en entreprise...) et, d'autre part de faciliter l'expérimentation de la citoyenneté (fraternité, civisme, civilité...) : rendre concrets des concepts, ouvrir de nouveaux horizons, et accompagner la réflexion individuelle de chaque jeune.

De nombreuses actions existent déjà, notamment par le biais de l'AICLA : formation baby-sitting, entretien des jardins, projets autofinancés, chantiers participatifs... Mais tous les jeunes ne sont pas égaux face à ces opportunités. L'idée est donc d'augmenter le volume d'actions possibles, de diversifier les propositions faites aux jeunes et de rendre plus lisibles ces opportunités.

OBJECTIFS

Favoriser l'émancipation individuelle et le positionnement de chacun dans la société

Faciliter l'engagement citoyen des jeunes

Accompagner le développement de l'esprit critique

Lutter contre les inégalités sociales

MODALITES

1-Faire un état des lieux des aides existantes, des porteurs de projets et des modalités d'accès à ces aides

2-Recenser les envies et besoins des jeunes, dans leur parcours éducatif, professionnel ou personnel

3-Mobiliser les acteurs du territoire (associations, entreprises, parents...) pour concevoir une offre adaptée à ces besoins

4-Promouvoir les opportunités et valoriser les expériences réalisées

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Degré de satisfaction des différents partenaires (jeunes, professionnels, agents) sur les projets existants
- 2- Nombre de partenaires impliqués à N et N+1
- 3- Nombre de nouvelles aides et critères de satisfaction à N et N+1

ACTION 13 : INSTITUER UN CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS, COMPOSE DE 7 SECTIONS, 1 PAR COMMUNE DELEGUEE

En lien avec le projet éducatif de territoire, il s'agit de proposer aux jeunes des écoles élémentaires de la commune (cycle 3) de devenir membre d'une instance participative. Chaque commune déléguée aurait son élection et son instance mais toutes les sections se réuniraient 1 à 2 fois par an, au sein d'une assemblée plénière du Conseil municipal des enfants de Loire-Authion.

Un cadre général de fonctionnement serait proposé au Conseil municipal des Enfants, puis chaque section adopterait son règlement intérieur et serait indépendante dans le choix des projets menés par ses membres (auto-saisine selon les intérêts des enfants membres ou contribution sur sollicitation du conseil municipal).

Chaque section serait accompagnée par un animateur.

OBJECTIFS

Faciliter la compréhension du fonctionnement de la collectivité par les enfants

Faciliter la compréhension des rôles de chaque acteur du territoire

Favoriser l'expression citoyenne des enfants et développer le pouvoir d'agir

Enrichir les projets municipaux, éducatifs ou non

Sensibiliser et cultiver la coopération

Recueillir, favoriser et valoriser les initiatives citoyennes

MODALITES

1-Définir les missions du Conseil municipal des enfants

2-Elaborer un cadre général

3-Définir les moyens alloués par la mairie à chacune des sections et au CME

4-Définir le pilotage et l'accompagnement de chaque section et du CME

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Nombre de conseils mis en place à N et N+1
- 2- Pourcentage à N et N+1 de la durée des engagements
- 3- Analyse des outils d'animation du CME et niveau de satisfaction
- 4- Analyse des dépenses budgétaires au regard des réalisations

ACTION 14 : INSTITUER UN CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

En lien avec le projet éducatif de territoire, il s'agit de proposer aux jeunes de 12 à 15 ans, de la commune, de devenir membre d'une instance participative.

Un cadre général de fonctionnement serait proposé au Conseil municipal des jeunes, qui adopterait son propre règlement intérieur et serait indépendant dans le choix des projets menés par ses membres (auto-saisine selon les intérêts des enfants membres ou contribution sur sollicitation du conseil municipal). Le CMJ serait accompagné par un ou plusieurs animateurs tout en s'appropriant progressivement des modalités de gestion autonome.

OBJECTIFS

Faciliter la compréhension du fonctionnement de la collectivité par les jeunes

Faciliter la compréhension des rôles de chaque acteur du territoire

Favoriser l'expression citoyenne des jeunes et développer le pouvoir d'agir

Enrichir les projets municipaux, éducatifs ou non

Sensibiliser et cultiver la coopération

Recueillir, favoriser et valoriser les initiatives citoyennes

MODALITES

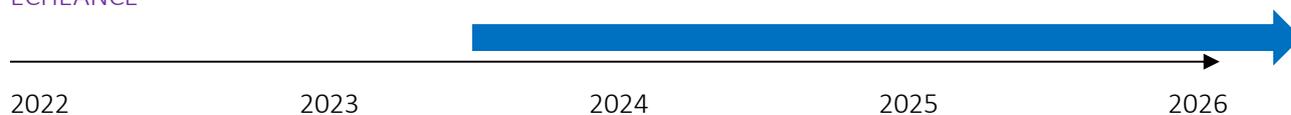
1-Définir les missions du Conseil municipal des jeunes

2-Elaborer un cadre général

3-Définir les moyens alloués par la mairie au CMJ

4-Définir le pilotage et l'accompagnement du CMJ

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

1- Nombre de réunions du CMJ à N et N+3

2- Analyse du degré de satisfaction des jeunes par rapport aux critères qualité du projet

3- _____

ACTION 15 : INVITER LES JEUNES A PRENDRE PART AUX EVENEMENTS OFFICIELS

L'idée est d'offrir la possibilité aux jeunes d'être partie prenante des événements marquants de Loire-Authion : les cérémonies républicaines qui rappellent une mémoire collective, les cérémonies loire-authiennes qui valorisent des initiatives et acteurs locaux et contribuent à construire l'identité de la commune, les actions de solidarités ou les actions écologiques qui engagent les citoyens pour aujourd'hui et demain.... Il s'agit aussi de soutenir les jeunes dans l'organisation d'évènements qui leur sont dédiés (exemple : challenge sportif et/ou citoyen).

Pour ce faire, il apparaît nécessaire de développer une mobilisation spécifique auprès des jeunes, de les intégrer aux groupes projets et de les accompagner à concevoir une action lors de ces évènements : discours, chants, restauration, concours...)

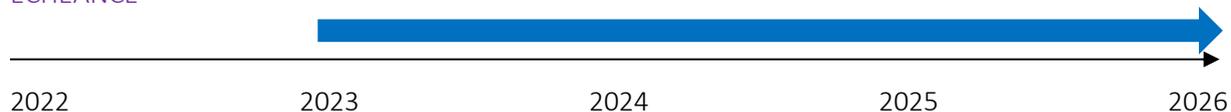
OBJECTIFS

- Rendre compréhensible le fonctionnement de la commune
- Co-construire les événements républicains et loire-authiens
- Sensibiliser les habitants à la mémoire et à l'action collective
- Favoriser les initiatives des jeunes et valoriser leurs idées et leur engagement

MODALITES

- 1-Faire un état des lieux des manifestations et des porteurs de projets pour établir un calendrier
- 2-Recenser les modalités de communication auprès des jeunes
- 3-Inviter des jeunes à concevoir l'organisation de l'évènement
- 4-Accompagner les jeunes dans la préparation de l'action
- 5-Valoriser l'évènement et les actions réalisées

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Nombre de jeunes participant à N et N+3
- 2- Évaluation des outils de communication (critères de satisfaction)
- 3- Nombre de projets proposés par les jeunes

ACTION 16 : INSCRIRE LA CULTURE COMME LEVIER DE REUSSITE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE, DANS LE CADRE DE LA REECRITURE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DU TERRITOIRE

La culture permet l'épanouissement individuel et favorise le lien social. La rencontre entre les cultures de chacun, la culture du territoire de Loire-Authion (patrimoine et histoire) et les propositions artistiques des professionnels et amateurs est un levier majeur pour atteindre les objectifs du projet citoyen de territoire : interconnaissance, coopération, engagement...

Le prochain PACT, sous tous ses volets (enseignement artistique et culturel, programmation culturelle, médiathèque, médiation, soutien aux initiatives...), sera force de propositions au service des enjeux citoyens de Loire-Authion.

Nous sommes tous porteurs d'une culture : transmise de génération en génération, acquise par l'exploration et les diverses expériences, révélée par un parcours de vie... Ces identités, ces savoirs, sont des richesses pour chacun de nos concitoyens. Nous souhaitons encourager la découverte, la compréhension, le partage et le métissage de ces cultures, pour favoriser notre capacité collective à vivre ensemble.

Loire-Authion est elle-même un territoire porteur d'une culture patrimoniale et historique. Plusieurs actions sont menées pour faire connaître cette richesse et permettre la rencontre entre des hommes et des femmes et une terre.

L'un des enjeux du projet artistique et culturel de territoire 2017/2021 était de favoriser l'épanouissement et la participation active des habitants : une programmation riche qui invite à l'émotion, à la réflexion et au développement de l'esprit critique, un comité de sélection ouvert aux habitants, des actions artistiques et culturelles dans les espaces publics de proximité, le soutien aux nombreuses associations culturelles et artistiques de la commune... Le prochain projet artistique et culturel prolongera cette ambition et cherchera à révéler et mettre en commun nos cultures.

OBJECTIFS

- Favoriser la rencontre entre pratiques professionnelles et amateurs
- Favoriser l'interconnaissance et le partage entre citoyens
- Soutenir l'implication citoyenne dans la mise en œuvre du service public et clarifier la relation entre professionnels et bénévoles
- Soutenir le développement de l'esprit critique et inviter au débat
- Développer la capacité à agir des citoyens
- Contribuer à l'identité loire-authienne
- Soutenir les initiatives citoyennes
- Promouvoir un territoire dynamique, convivial et engagé

MODALITES

- 1-Faire un diagnostic du PACT 2017-2021
- 2-Echanger avec les citoyens pour définir les enjeux et les axes stratégiques du futur PACT
- 3-Elaborer et adopter un nouveau PACT à la croisée des enjeux culturels et citoyens pour Loire-Authion



ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____



ACTION 17 : CREER UN ESPACE RESSOURCES BENEVOLAT

A l'image d'un comptoir bénévoles, il s'agit de faciliter la mise en relation entre des besoins en volontariat (associations, CCAS, Mairie) et des personnes prêtes à donner un coup de main.

Un comptoir bénévole est un service qui fait du lien entre des acteurs associatifs ou citoyens et des personnes. Il développe des outils de mobilisation pour présenter les associations, promouvoir le bénévolat et présenter certaines missions recherchées. C'est aussi un service de médiation qui propose un accompagnement individualisé des personnes intéressées et des structures en recherche. Il aide à définir le besoin en bénévolat (mission, durée, conditions...), apprend à connaître les centres d'intérêt et les contraintes des personnes intéressées par du bénévolat, guide les personnes dans leurs premiers pas de bénévolat si elles en ont besoin. Un comptoir bénévole peut aussi expérimenter des actions, en lien avec les associations et collectifs de la commune : garde d'enfants pour permettre aux parents de participer à des temps associatifs ou citoyens (ou missions bénévoles adaptées aux enfants et familles), traduction des présentations des associations ou porte-à-porte pour inviter à s'investir dans la réussite d'un évènement, enquête de terrain pour identifier les besoins des habitants et leur connaissance du milieu associatif...

En lien avec le PLAIA (géré par l'AICLA), l'espace ressources bénévolat pourrait également être chargé d'animer le bénévolat à Loire-Authion : de proposer des formations aux bénévoles, d'accompagner les associations dans leur fonctionnement pour faciliter l'engagement sur la durée et/ou le renouvellement des membres actifs, ou encore de proposer un outil de recensement des heures de bénévolat pour permettre aux associations de valoriser cette ressource dans leur bilan d'activités et bilan financier.

OBJECTIFS

- Favoriser l'engagement citoyen
- Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs du territoire
- Développer les capacités à agir des citoyens
- Promouvoir un territoire dynamique, convivial, engagé

MODALITES

- 1-Définir les attendus de ce service,
- 2-Identifier les modalités de fonctionnement de ce service
- 3-Définir les moyens alloués à ce service
- 4-Accompagner la mise en œuvre

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____



ACTION 19 : INSTITUER UN FONDS D'INITIATIVE CITOYENNE

Le projet citoyen de territoire promeut l'initiative citoyenne. Cependant, la mise en œuvre des idées nécessite presque toujours une participation financière ou matérielle. Il s'agit, via le fonds d'initiative citoyenne d'accompagner ces idées et de les aider à voir le jour.

Ce fonds d'initiative cofinance des charges de fonctionnement, pour des actions citoyennes de proximité (fourniture de graines pour embellir les pieds de mur dans les rues du quartier, achat de tissu pour organiser un carnaval...). La participation du fonds d'initiative peut être financière (selon un montant plafonné par projet) ou matérielle (les graines peuvent être fournies par les services techniques, les tissus par une entreprise en déstockage) ou humaine (mécénat de compétence par des employés d'entreprises loire-authiennes).

Ce fonds peut être une première étape vers l'installation d'un budget participatif.

OBJECTIFS

- Promouvoir l'initiative citoyenne
- Accompagner les projets jusqu'à leur réalisation
- Co-construire un territoire vivant et engagé

MODALITES

- 1-Définir le périmètre de ce fonds
- 2-Définir le cadre de fonctionnement de ce fonds
- 3-Mobiliser les partenaires pouvant concourir à ce fonds
- 4-Communiquer sur le dispositif et valoriser les actions réalisées

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Nombre de demandes
- 2- Partenaires, typologie des ressources
- 3- Projets soutenus grâce au fonds
- 4- Evaluation annuelle _____



ACTION 20 : FACILITER LA CREATION ET L'ANIMATION DE CLUBS D'ENTREPRISES

Il s'agit de reconnaître les acteurs économiques comme des citoyens de la commune qui contribuent à la vitalité du territoire et qui œuvrent dans une démarche de responsabilité sociétale. Ainsi, de même que la collectivité soutient les associations, il s'agit de soutenir les acteurs économiques dans leurs démarches de coopération et d'actions citoyennes, favorables au territoire et à ses habitants.

A l'occasion du week-end Tous citoyens, les acteurs économiques ont exprimé leur souhait de s'investir sur le territoire. Ils ont fait part de leur volonté d'être concertés par la collectivité sur différents sujets (mobilité des salariés, économie d'énergie, développement durable...). Les acteurs économiques souhaitent aussi pouvoir se réunir entre pairs pour échanger sur leurs problématiques communes, créer des partenariats... Cela serait à la fois bénéfique à l'attractivité du territoire et à la mise en œuvre du projet citoyen de territoire (soutenir les initiatives, agir pour la transition écologique, lutter contre les exclusions...).

Il appartient aux entreprises de définir si elles souhaitent créer un ou plusieurs clubs d'entreprises (par filière, par territoire). La commune soutiendra l'activité de cette ou ces structures, comme elle soutient les associations locales.

OBJECTIFS

- Encourager les initiatives entrepreneuriales
- Reconnaître et soutenir les actions de coopération
- Favoriser un territoire engagé et dynamique
- Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs du territoire
- Concourir à définir l'identité de Loire-Authion

MODALITES

- 1-Recenser l'ensemble des acteurs économiques du territoire
- 2-Définir les modalités d'accompagnement de la commune
- 3-Inviter les acteurs économiques à une démarche de co-construction de clubs d'entreprise
- 4-Entretien un partenariat autour d'une économie socialement responsable à Loire-Authion

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Nombre d'adhérents _____
- 2- Nombre d'actions + nombre d'actions au projet de territoire _____
- 3- _Fréquence des rencontres _____

ACTION 21 : AIDER LES ACTEURS LOCAUX A ANIMER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET A FAIRE VIVRE LA COOPERATION

L'idée est de favoriser la coopération au sein des collectifs du territoire, et entre les structures, de façon autonome. Il s'agit donc d'accompagner les acteurs dans des pratiques plus collaboratives pour qu'à terme se rencontrent des idées, des savoir-faire technique, administratif en communication... et des ressources humaines, logistiques, financières.

La collectivité participerait ainsi à la formation des citoyens, qui le souhaitent, à des méthodes plus participatives de gestion d'une association, d'un collectif voire d'une entreprise, de gestion d'un projet ou d'animation d'un évènement. Cela concourrait à l'acculturation générale des citoyens loire-authiens à la coopération et à l'engagement citoyen. Cela contribuerait aussi à révéler ce qui est commun entre les acteurs du territoire.

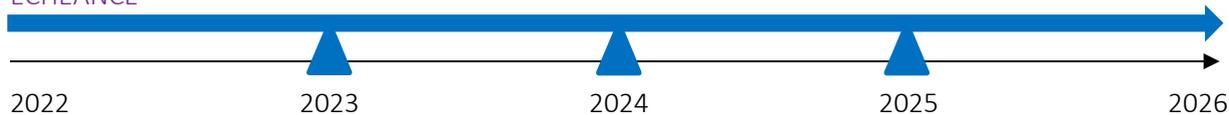
OBJECTIFS

- Soutenir la vie associative
- Encourager l'engagement citoyen
- Faciliter l'interconnaissance des acteurs du territoire
- Relever des défis sociétaux
- Valoriser un territoire dynamique et engagé
- Cultiver la coopération et le pouvoir d'agir des citoyens
- Contribuer à la conception d'une identité loire-authienne

MODALITES

- 1-Faire un état des lieux et une cartographie des associations et collectifs citoyens sur le territoire
- 2-Communiquer auprès des associations et collectifs sur le projet citoyen de territoire
- 3- Encourager la mutualisation des évènements
- 4-Encourager la coopération entre acteurs
- 4-Proposer des formations aux bénévoles associatifs
- 5-Proposer des évènements collaboratifs innovants pour répondre à une problématique du territoire

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____

ACTION 22 : PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE COOPERATIVE SUR LE TERRITOIRE

A l'occasion du week-end Tous citoyens, les participants ont salué la richesse culturelle sur le territoire communal et les nombreuses occasions de faire vivre la convivialité. Ils regrettent cependant une tendance à vivre ces temps forts, côte-à-côte mais sans réelle rencontre de l'autre.

En parallèle, le territoire étant étendu, plusieurs loire-authiens prennent leur voiture pour se rendre aux manifestations quand d'autres ne peuvent y participer faute de moyen de transport.

Afin de répondre à cette triple problématique conviviale, écologique et solidaire, ils ont souhaité que des solutions de mobilité coopérative -et si possible écologique- soient proposées sur le territoire.

OBJECTIFS

Favoriser l'interconnaissance entre acteurs du territoire

Lutter contre l'exclusion

Faciliter l'entraide de voisinage

Entretenir la convivialité

Proposer des alternatives écologiques aux citoyens

MODALITES

1- Constituer un groupe projet avec des habitants volontaires pour concevoir ces mobilités alternatives

2- Faire un état des lieux des transports existants aujourd'hui, de leurs usages et de leurs modalités d'accès

3- Etudier les initiatives déployées dans d'autres territoires

5- Faire valider le projet par le Conseil municipal

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

1- _____

2- _____

3- _____

ACTION 23 : SOUTENIR LES PROJETS D'OUVERTURE DE LIEUX ASSOCIATIFS ET COMMERÇANTS DE RENCONTRE

Le diagnostic a fait émerger le souhait de disposer, dans chaque village d'un lieu convivial, de restauration et/ou de culture, de façon permanente ou saisonnière, afin de rencontrer les habitants et les touristes, d'offrir un espace de détente et de dialogue : guinguette, crêperie, café-bar, épicerie associative, tiers-lieux...

L'idée est donc de soutenir les initiatives commerciales ou associatives qui verraient le jour, pour ouvrir et animer de tels lieux sur la commune.

OBJECTIFS

- Entretenir la convivialité sur le territoire
- Faciliter l'interconnaissance entre acteurs
- Favoriser l'engagement citoyen
- Faciliter l'émergence d'initiatives d'intérêt général
- Contribuer à une identité territoriale

MODALITES

- 1-Définir les besoins et les attentes auprès de la population, des commerçants, des associations
- 2-Recenser les ressources
- 3-Définir les moyens alloués par la commune pour soutenir ces projets
- 4-Communiquer et/ou lancer un appel à projet

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____
- 4- _____

ACTION 24 : CONCEVOIR UNE « OFFRE » PARTENARIALE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

A l'occasion du diagnostic, les habitants ont exprimé le souhait d'accueillir les nouveaux habitants. Un temps fort annuel est bien proposé, sur invitation, aux nouveaux résidents de la commune. Il s'agit de partager les informations utiles à tout nouvel habitant, de lui permettre d'identifier quelques voisins et concitoyens, de lui souhaiter la bienvenue, et si possible de lui donner envie d'être partie prenante au projet citoyen de territoire de Loire-Authion.

En parallèle, les entreprises présentes lors du week-end tous citoyens ont émis l'idée de mettre en commun des bons/cadeaux pour les nouveaux habitants afin de leur présenter le tissu économique local.

Peut-être qu'un relais par les habitants eux-mêmes (conseils de quartier, habitants-relais...) permettrait une meilleure lisibilité de l'accueil des nouveaux habitants et une plus grande participation...

Il apparaît opportun de questionner l'offre actuelle puisque cet accueil des nouveaux habitants semble structurant pour développer une capacité collective à s'engager durablement dans la vie de la cité.

OBJECTIFS

Rendre compréhensible le fonctionnement de la collectivité

Entretenir la convivialité

Faciliter l'expression de chacun

Contribuer à une identité territoriale

MODALITES

1- Identifier les attentes des nouveaux habitants

2- Recenser l'utilisation faite des cadeaux remis aux nouveaux habitants ces dernières années

3- Solliciter les partenaires

4- Déployer cette nouvelle offre

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____
- 4- _____

ACTION 25 : FAIRE EVOLUER LES MAIRIES ANNEXES EN MAISONS DES CITOYENS

Les services municipaux vont progressivement être réunis au sein de l'espace France services et d'un hôtel de ville central. Les mairies annexes demeureront ouvertes (modalités à définir) pour l'accueil de proximité, mais des salles seront disponibles. L'idée est d'en faciliter l'accès à tous citoyens en tant que ressource pour son action.

Cette évolution se fera progressivement, dans chacune des communes déléguées, en lien avec la mise en place de l'espace France Services, en fonction des disponibilités des salles et avec l'ambition d'y accueillir les maisons des habitants, voire des foyers jeunes.

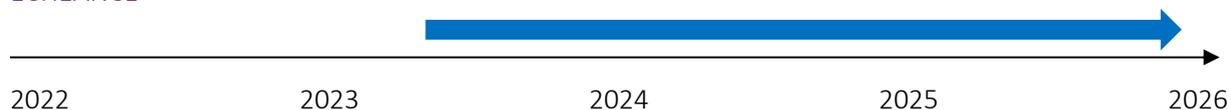
OBJECTIFS

- Animer des espaces de citoyenneté en proximité
- Faciliter l'interconnaissance entre acteurs du territoire
- Soutenir la vie associative et citoyenne
- Développer le pouvoir d'agir des citoyens
- Favoriser l'émergence d'initiatives d'intérêt général

MODALITES

- 1-Faire un état des lieux de chaque mairie déléguée
- 2-Etudier avec l'AICLA les modalités d'accueil des maisons des habitants au sein des mairies déléguées
- 3-Recenser les besoins des associations, voire des entrepreneurs
- 4-Définir les objectifs et le fonctionnement de ces lieux mixtes
- 5-Expérimenter la mutualisation des usages dans une première mairie déléguée
- 6-Dupliquer dans les autres mairies déléguées

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____

ACTION 26 : EXPERIMENTER LE DISPOSITIF DES HABITANTS-RELAIS

Au côté du CCAS et du centre social, il s'agit de développer de nouvelles modalités de lutte contre l'exclusion. Le dispositif des habitants-relais repose sur la démarche de médiation entre pairs : pour des personnes en difficulté face aux démarches administratives ou ayant perdu confiance dans les pouvoirs publics ou bien ne connaissant pas les différents droits sociaux auxquels elles peuvent prétendre, il est souvent plus facile de se livrer à une personne de proximité.

Le CCAS a identifié le besoin de recenser les personnes en situation de fragilité, les habitants-relais participeraient à cette démarche et pourraient être un levier pour ces personnes, en les orientant dans un parcours d'accompagnement. Les habitants-relais peuvent aussi être des personnes qui se portent volontaires simplement pour favoriser les bonnes relations de voisinage.

Lien à faire aussi avec les actions de transport solidaire, d'accompagnement numérique, d'accompagnement aux spectacles vivants...

OBJECTIFS

Lutter contre l'exclusion

Valoriser l'engagement citoyen

Contribuer à un territoire plus solidaire

MODALITES

1- Identifier les personnes bénévoles intéressées

2- Mobiliser d'autres personnes si besoin afin de couvrir les quartiers où les situations de fragilité sont les plus partagées

3- Former les personnes volontaires et les accompagner dans leur première démarche

4- Animer le réseau d'habitants-relais

5- Développer ou renforcer les actions sociales et citoyennes qui répondent aux besoins identifiés par les habitants relais

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- Nombre de personnes bénévoles
- 2- Nombre de personnes accompagnées
- 3- Sujets de blocage
- 4- Capacité à dénouer des situations

ACTION 27 : DEVENIR UN TERRITOIRE EMBLEMATIQUE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

A l'occasion du forum des mobilités (mai 2021), de la consultation citoyenne (septembre 2021) et des ateliers Tous citoyens (novembre 2021), il a été convenu collectivement de l'importance d'engager le territoire de Loire-Authion dans la transition écologique. Le conseil municipal adoptera prochainement son projet climat air énergie, ainsi que son plan agricole et alimentaire, qui définiront des objectifs qualitatifs et quantitatifs.

Pour mener à bien cette transition, différents objectifs ont été identifiés :

- La préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau et des sols
- Le développement des transports collectifs, des aménagements cyclables et de tout autre mode alternatif à la voiture solo (en lien avec ALM et le Département)
- Le soutien aux agriculteurs locaux pour une production écologique, la promotion d'une économie éthique, écologique et sociale, et l'organisation de circuits courts pour une consommation locale
- L'augmentation des produits locaux et/ou bio dans la restauration collective
- La sobriété énergétique des équipements publics, des entreprises et des résidences, avec un objectif de neutralité carbone a minima pour les activités publiques, et pourquoi pas tendre vers l'indépendance énergétique
- La limitation et la gestion vertueuse de déchets (en lien avec ALM)
- La justice sociale et le renforcement des aides auprès des foyers les plus précaires pour leur permettre d'être parties prenantes à la transition (en lien avec ALM et le Département)
- L'exemplarité de la collectivité (des actions existent et sont à valoriser : au quotidien, de la part des services, des habitants, des entreprises...) et un accompagnement de tout acteur du territoire qui souhaiterait s'engager dans cette démarche

Il s'agit de saisir cette expression collective, comme une opportunité pour relever l'enjeu de transition écologique identifié par les élus et porté par le pôle Grandes mutations et innovation de l'action publique

OBJECTIFS

Valoriser les initiatives citoyennes

Favoriser l'engagement citoyen

Contribuer à définir l'identité territoriale

Promouvoir l'écologie comme levier de prospérité du territoire, au sein de Loire-Authion et auprès des collectivités partenaires

MODALITES

1-faire un état des lieux des actions existantes

2-valoriser les actions menées

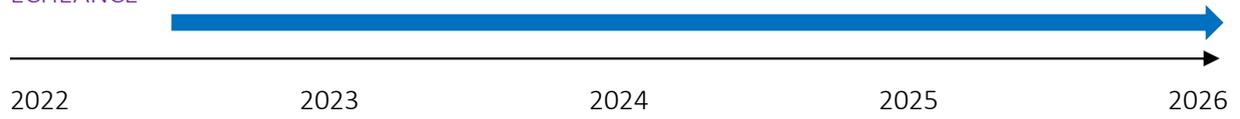
3-réunir ces acteurs pour co-construire des propositions globales

4-valoriser cette ambition et les actions réalisées auprès des partenaires institutionnels

5-évaluer les résultats de ces actions sur l'émission de gaz à effet de serre, sur la biodiversité locale, sur le dynamisme territorial...



ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____
- 4- _____



ACTION 28 : DEVELOPPER LA PRESENCE DE LA COMMUNE SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Afin de faire vivre tous ces projets, de permettre à chacune et chacun de s'impliquer sur le territoire, il s'agit de permettre au plus grand nombre de recevoir l'information.

De nombreux outils de communication existent déjà, dont le magazine qui est très consulté. Cependant, tout en conservant ces supports qui conviennent à un grand nombre de citoyens, il apparaît opportun de s'adapter aux nouvelles pratiques numériques. Cela passe notamment par une présence sur d'autres réseaux sociaux tels que tiktok, snapchat ou instagram.

La forme du message pourrait aussi évoluer vers plus de vidéo, de graphique, d'illustration...

OBJECTIFS

Rendre compréhensible le fonctionnement de la collectivité

Faciliter la mobilisation du plus grand nombre

Permettre à chacun d'être acteur du territoire

Reconnaître la diversité et encourager la mixité

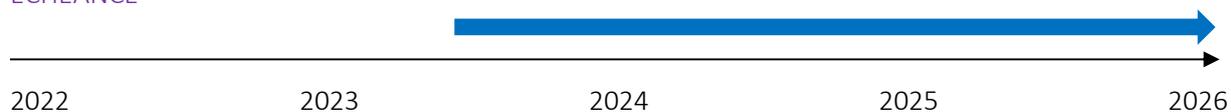
MODALITES

1-Faire un état des lieux des usages des réseaux sociaux

2-Evaluer les besoins pour développer la présence de la commune sur les nouveaux réseaux

3-Identifier les réseaux à investir et élaborer une stratégie vis-à-vis du public cible et de ses attentes

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____
- 4- _____

ACTION 29 : DEVELOPPER UNE APPLICATION CITOYENNE NUMERIQUE

Il s'agit de centraliser en un outil numérique, pratique, ergonomique et réactif, les informations concernant tant les services publics que les associations ou les entreprises : un outil d'information qui relate la vie citoyenne à Loire-Authion.

Cet outil pourra, de plus, permettre d'alerter les services municipaux en cas d'incident constaté (dans le respect d'une démarche de co-responsabilité de la gestion des espaces publics) : GMAO + signalisation.

Cet outil, enfin, pourra permettre aux citoyens dont le rythme de vie ne permet pas de prendre part aux instances et évènements citoyens, de prendre part à la vie de la cité : s'exprimer, proposer des projets, partager une expertise...

OBJECTIFS

Rendre compréhensible le fonctionnement de la collectivité

Valoriser les actions associatives et citoyennes

Simplifier la relation aux usagers

Favoriser la participation de tous à la gestion de la commune

MODALITES

1-Recenser les besoins et les attentes des futurs usagers, les contraintes pour la collectivité

2-Identifier la faisabilité, les différents outils existants

3-Mobiliser un panel de citoyens dans une démarche de design de service

4-Elaborer un cahier des charges

5-Déployer progressivement les modules

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____

ACTION 30 : CREER UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITE

La police municipale a pour mission de prévenir et veiller au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publiques. Les agents de la police municipale ont autorité pour faire respecter le cadre réglementaire auquel chacune et chacun est assujéti.

Ce service, nouveau à Loire-Authion, permettra de renforcer l'action pédagogique en matière de civisme et de civilité, de suppléer les maires délégués dans leur action de proximité et de médiation, de développer des actions de prévention, notamment vers le public « jeunes » qui peut être confronté à différents risques. Le policier municipal agira par le biais du dialogue avec les habitants, dans une démarche de médiation. Le policier municipal aura également la charge du respect de l'environnement.

OBJECTIFS

Sensibiliser et informer sur les droits et devoirs de tous citoyens
Accompagner par la pédagogie les actions individuelles et collectives
Faciliter le pouvoir d'agir des citoyens

MODALITES

- 1-Créer la feuille de route du service
- 2-Définir le fonctionnement du service
- 3-Communiquer, expliquer le rôle du policier municipal
- 4-Recueillir l'avis des habitants sur ce nouveau service.

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____



ACTION 31 : HARMONISER ET ANIMER DES CEREMONIES CITOYENNES

Il s'agit d'accompagner l'apprentissage progressif de la citoyenneté et de reconnaître les différentes formes d'expression de la citoyenneté, en proposant différents temps de célébration des événements marquants dans une vie. Des événements individuels : naissance, majorité, parentalité, voire mariage/pacs ; et des événements collectifs : remerciement des bénévoles, félicitation de certains exploits (sportifs, professionnels, scolaires...).

Ces événements pourront aussi être l'occasion de rencontrer des associations, d'expliquer le fonctionnement des services municipaux, d'échanger sur les décisions municipales, de mobiliser les habitants pour des instances participatives ou des projets collaboratifs en cours...

Ces événements pourraient être organisés dans des lieux insolites non ouverts au grand public, en partenariat avec des acteurs (économiques par exemple) du projet citoyen de territoire. Ces temps forts s'inscriraient ainsi dans l'identité loire-authienne de coopération. Faire également le lien avec l'implication des enfants et des jeunes dans la vie de la cité.

OBJECTIFS

Valoriser l'engagement citoyen

Fédérer autour de réussites collectives

Faciliter l'interconnaissance entre acteurs du territoire

Contribuer à définir l'identité de Loire-Authion

MODALITES

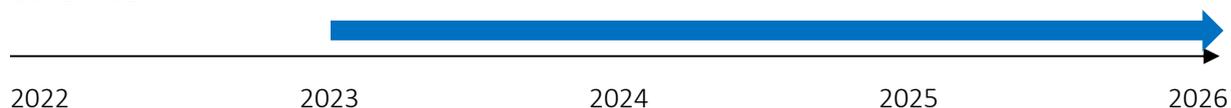
1-Faire un état des lieux des cérémonies proposées

2-Définir les cérémonies à organiser

3-Convenir des modalités d'inscription et/ou d'identification des personnes et actions à célébrer

4-Communiquer sur le calendrier, mobiliser, inviter, valoriser au-delà de la cérémonie

ECHEANCE



INDICATEURS DE SUIVI

1- _____

2- _____

3- _____